

Un point de vue

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1930)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Libre opinion

Un point de vue

Nous n'avons pas la prétention d'annoncer quelque chose de nouveau en disant que la publicité cinégraphique a réalisé d'immenses progrès ces derniers temps. Et les industries suisses ou autres, soucieuses d'être « à la page », usent fort habilement de ce nouveau moyen.

Cette publicité n'a qu'un tort, c'est de raccourcir d'autant un programme qui, maintes fois, est « tiré par les cheveux ».

Un autre inconvénient encore : En notre bonne ville de La Chaux-de-Fonds, six salles obscures se partagent les faveurs du public ; trois grandes, gérées par une même administration, et trois cinémas-brasseries. Or, pour peu que vous soyez fanatique de l'image animée, et que vous assistiez aux représentations des établissements administrés par la même société, vous avez le plaisir de voir défiler trois fois la même bande.

L'hiver passé, on nous fit visionner ainsi un nombre incalculable de fabriques de cigarettes. Obsédé, le public manifesta et la direction supprima ce genre de films.

A l'heure actuelle, nous sommes envahis par le chocolat ou les chaussures.

Il est évident que nous n'avons pas la prétention d'empêcher ce genre de publicité, ni dans notre intention de chercher à nuire, sachant que c'est là une source de revenus appréciables pour une administration.

On ne doit pas lutter contre le progrès ; mais on doit et on peut obvier aux inconvénients que celui-ci entraîne.

Il ne viendrait jamais à l'idée de l'abonné d'un quotidien quelconque de réclamer parce que son journal comprend trop d'annonces, s'il conserve normalement ses pages de texte.

Il en est de même des spectateurs du cinéma. Mais où ceux-ci ne sont plus d'accord, c'est quand on réduit la partie récréative pour vanter les mérites d'un produit quelconque.

Les directeurs ne pourraient-ils pas, puisque cette publicité paye, faire passer ces bandes hors programme ? Ils le font bien avec les clichés-réclame.

Ce serait une chose à étudier.

Car, le public, ou du moins un certain public, se doute bien que la chaussure X. est la meilleure, la cigarette Y la plus suave et le chocolat Z. le préféré, etc., on le lui a démontré si souvent...

Il est un fait indéniable, c'est que le commerçant, le fabricant, est à l'affût de la nouveauté pour captiver, pour frapper la foule et l'amener à user de ses produits. Les journaux, ils sont là pour ça ; le cinéma, la T. S. F., parfois le théâtre, sont envahis par cette nouvelle plaie d'Egypte. A quand le gramophone ? Par exemple, entre deux couplets, ou entre un *allegretto* et un *andante*...

En toute chose, il ne faut abuser de rien. eVe.

Chez nos confrères...

Théâtre et cinéma, à Zurich

On mande de Zurich au *Journal de Genève* :

« La vie théâtrale et artistique est si riche, à Genève, que votre correspondant se trouve tout naturellement dispensé de vous entretenir de celle de Zurich, qui ne fait bien souvent, surtout en matière de films ou de concerts, que la reproduire ou l'anticiper.

Le problème de la concurrence faite au théâtre d'ancien style par la bande parlante se pose partout dans les mêmes termes. Mais nous venons d'avoir à Zurich, comme à Bâle du reste, un exemple vraiment saisissant et annonciateur de l'avenir de la lutte que le personnage vivant doit livrer désormais à l'image animée pour se maintenir en faveur auprès du public.

Il s'agit de l'*Affaire Dreyfus*, qu'on a donnée simultanément au « Schauspielhaus », où elle n'a tenu l'affiche que quelques jours, et dans un de nos grands cinémas sonores, qui

l'a « tournée » plus d'un mois. Cette différence de durée n'a, par elle-même, rien de révélateur, étant conforme à l'habitude. Une pièce sérieuse, capable, comme la *Jeanne d'Arc* de Bernard Shaw, de dépasser d'un élan le chiffre de cinquante représentations, demeure à Zurich non moins qu'ailleurs, hors les grandes métropoles, une exception.

Il est intéressant de constater, par contre, que le même sujet porté à la scène et à l'écran par des hommes sachant, en somme, de part et d'autre leur métier, a incontestablement produit plus d'effet ici que là. Sans doute, le drame de Rehfish et Herzog s'est privé d'une grande source d'émotion, en laissant le héros dans la coulisse, pour projeter toute la lumière sur les dessous politiques de l'*Affaire*. Il est évident, en outre, que le film se prête mieux que le théâtre à la mise en scène de l'histoire récente. A cet égard, le procès Dreyfus a gardé une sorte d'actualité. Quand on voit comme cette matière brûlante, encore saturée d'explosifs, peut empoigner des spectateurs germaniques, on se dit qu'il coulera de l'eau sous les ponts avant qu'on ose la présenter à un public français.

Mais enfin, nous le répétons, la confrontation directe de ces deux versions, l'une jouée, l'autre filmée, d'un même thème dramatique, a surtout accusé certains des avantages du film sonore sur le théâtre. Ces avantages, résultant de procédés purement techniques : amplification des voix, concentration de l'intérêt sur une figure détachée de l'ensemble, etc., ont assurément quelque chose d'extérieur. Ils n'en sont pas moins d'un effet irrésistible et cessent bientôt de paraître artificiels. Il est difficile de croire que l'acteur George, qui a joué et « parlé » supérieurement le rôle de Zola, eût pu paraître aussi vivant sur une scène ordinaire.

E. Br. »

L'ABONNEMENT

à
L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE
ne coûte que
Fr. 5
par année.